



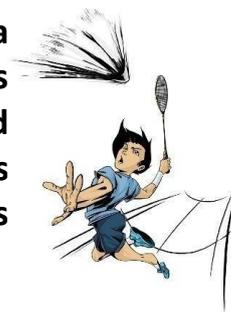
Brassage d'accension CEJ

***Vendredi 09 février, samedi 10 février et
dimanche 11 février 2024***

***Au CREPS & Vélodrome de Bourges
48 avenue du Maréchal-Juin, 18000 Bourges***



Le Comité Départemental du Cher est heureux d'accueillir la deuxième étape du nouveau circuit fédéral de compétitions jeunes sur son territoire. Ce type d'évènement national correspond pleinement à notre politique locale, fort des différentes expériences notamment avec l'organisation des Brassages Nationaux Poussins depuis plusieurs années.



La compétition s'inscrivant au sein du nouveau circuit fédéral des compétitions Jeunes, l'ensemble du règlement est à retrouver ici : https://gdb.ffbad.org/2023-2024/Src/GDB-04/GUI04.04_VS_BACReglement.pdf

Dates et horaires de la compétition :

Du vendredi 09 février au Dimanche 11 février :

⇒ Vendredi 09 février : 16h30 à 20h30

⇒ Samedi 10 février : 9h à 20h30

⇒ Dimanche 11 février : 9h à 13h

Les horaires sont donnés à titre indicatif et pourront évoluer au regard du nombre d'inscrits.

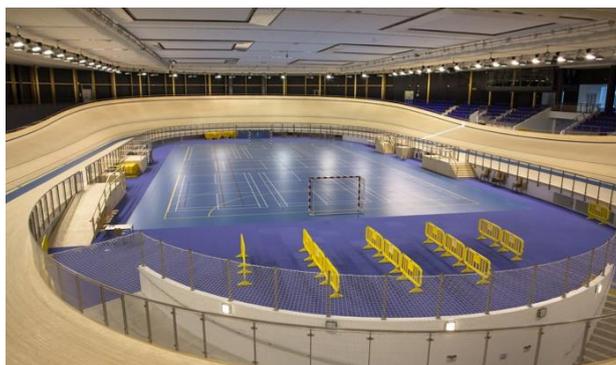
Lieu de la compétition :

La compétition se déroulera dans 2 salles sur le CREPS de Bourges. (2 minutes à pied)

⇒ Halle des sports : 12 terrains



⇒ Vélodrome : 7 terrains



Tableaux :

La compétition proposera les tableaux suivants :

- ⇒ Simple Homme et Simple dame U12 (B1)
- ⇒ Simple Homme et Simple dame U13 (B2)
- ⇒ Simple Homme et Simple dame U14 (M1)
- ⇒ Simple Homme et Simple dame U15 (M2)

Chaque tableau sera composé d'une phase de poule suivie par un tableau d'élimination directe pour tous les participants (tableau principal ou tableau consolante).

Modalités d'inscription :

Date limite d'inscription : **23/01/2024 avant 23h59**

Les inscriptions se font en ligne sur badnet via le lien suivant :

Règlement des inscriptions : le paiement se fait sous Badnet. Les frais d'inscription à payer en ligne au moment de l'inscription à l'intention de la FFBaD sont d'un montant de 25 euros.

En cas de forfait involontaire, annoncé après le tirage au sort, et dûment justifié, la somme correspondante pourra être remboursée sur demande par mail à audrey.poupard@ffbad.org

Restauration :

Une buvette sera proposée uniquement dans la halle des sports.

Récompenses :

La formule du tournoi permet à tous les joueurs d'avoir 4 ou 5 matchs de simple. Un tableau de consolation sera proposé pour les 3^{ème} et 4^{ème} de Poule.

Les tableaux en élimination directe se terminant au niveau des ¼ de finale, **il n'y aura pas de récompense attribuée aux joueurs.**

Hébergement :

Pour cette compétition, il est possible de prendre un forfait hébergement et restauration du soir au CREPS pour l'hébergement des personnes sur réservation auprès du comité via la feuille de réservation.

Formule comprenant : Repas du vendredi et samedi soir, les 2 nuits + petits déj samedi et dimanche (2 petits dej; 2 diners)

- Chambre individuelle : 144€/ personne
- Chambre doubles : 120€ / personne
- Chambre triples : 104€/ personne

Des hôtels sont également situés en proximité.

Le paiement se fait lors de la réservation, un remboursement pourra être fait à J-10 de la compétition, passer ce délais aucun remboursement ne pourra être fait.

Attention, le nombre de chambre au Creps étant limité, la réservation de l'hébergement sera enregistrée et validée à la réception du paiement et par ordre d'arrivée.

Réservation à effectuer au plus tard le mardi 26 janvier 2024

Hôtels avec bus de ville :

- ⇒ INTER-HOTEL LE BERRY (4kms – en face la gare de Bourges) : 3 place du général Leclerc, 18000 Bourges - 02 48 65 99 30.
- ⇒ IBIS (6kms) : rue Vladimir Jankélévitch, 18000 Bourges - 02 48 65 89 99

Hôtels avec moyen de transport conseillé :

- ⇒ BALLADIN (7kms) : Route de Vierzon, 18230 St Doulchard - 02 48 65 85 85
- ⇒ IBIS STYLES (10kms) : ZAC de l'échangeur, 3 rue Joseph Aristide Aux enfants, 18000 Bourges- 02 48 26 33 66.
- ⇒ 1er CLASSE (10kms) : ZAC de l'échangeur, 18000 Bourges- 02 48 21 13 20
- B&B (10kms): ZAC de l'échangeur, 4 allée Charles Pathé, 18000 Bourges- 08 92 78 80 19



AGENCE
NATIONALE
DU SPORT



CDOS
CHER



DECATHLON



Transports :

Bus desservant le CREPS (ligne A – station CREPS). Les bus seront GRATUIT à partir du 1er Septembre. Une plaquette avec les horaires des Bus sera communiquée.

Plan Ligne A : [télécharger](#)

<https://www.agglobus.com/se-deplacer/lignes-et-horaires>

Divers :

Aucun stand de cordage présent sur la compétition.

Volants :

Tous les matchs devront se jouer en volants plumes homologués au moins standard par la FFBaD.

Les Volants sont à la charge des joueurs.

Le volant officiel de la compétition sera le PERFLY 960, il sera en vente au vélodrome et sur les halles aux tables de marques.

Juges-Arbitre et Arbitres :

Le Juge-arbitre principal du tournoi est Christine Machavoine. Elle sera secondée par Pierre Vassal et Jean-Loup Bourdin.

Le tournoi se déroule en auto arbitrage.

Contacts & Informations :

Pour l'organisation :

Comité : Jessica Batut, jessica.batut@cdbad18.org / 06 99 36 18 00

Pour la réservation des hébergements et restauration : Nareinne Bun, n.bun@hotmail.fr

Pour le sportif :

FFBaD : Audrey Poupard, audrey.poupard@ffbad.org / 01 49 21 09 73

Loïc Parlon, loic.parlon@ffbad.org / 06 98 93 89 10

JA : Christine Machavoine / 06 14 04 31 63